

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 11/10/2010  
Réception par le Prefet : 11/10/2010  
Publication : 15/10/2010



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2010-12-8-2

Séance du vendredi 8 octobre 2010

**PROGRAMME E758  
LANGUE ET CULTURE REGIONALES  
SUBVENTION A DES ACTIVITES PERI OU EXTRASCOLAIRES  
EN HOCHDEUTSCH ORGANISEES  
PAR L'ASSOCIATION KIDDY  
ANNEE SCOLAIRE 2010-2011**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente
- VU la délibération n° CG-1-1-4 du 19 mars 2010 relatives aux délégations de compétence à la Commission Permanente du Conseil Général
- VU la délibération n° 2009/5-8/3 du 9 décembre 2009 relative au BP 2010 «Programme Langue et Culture Régionales»
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide :

- d'accorder une subvention de 400 € à l'Association Kiddy 14 rue du Panorama à Zimmersheim au titre des activités de théâtre en allemand prévues à Riedisheim et/ou Colmar en 2010/2011.
- que cette aide sera imputée sur le chapitre 65, nature 6574, fonction 28, programme E758.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

Mission Langue et Culture Régionales

DOSSIER EXAMINE PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 08 OCTOBRE 2010

**Actions LCR  
PROGRAMME 2010**

| N° Opération | Maître d'ouvrage<br>Libellé de l'opération   | Montant<br>forfaitaire |
|--------------|--|------------------------|
| LCR04779     | <b>ASS KIDDY ZIMMERSHEIM</b><br>SUBVENTION D'ACTIVITE PERI OU EXTRASCOLAIRE A L'ASSOCIATION<br>KIDDY | 400,00                 |
| Total        |  | 400,00                 |